



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT
18 FEV. 2025
DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0443 537 448**

Nom

(en entier) : **SMR BATI**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **RUE JULES MONOYER 44/202 - 7110 HOUDENG AIMERIES**

Objet de l'acte : DEMISSION

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 décembre 2024, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société Anonyme SMR BATI, au siège social.

Composition de l'assemblée :

Sont présents tous les actionnaires, détenant la totalité des actions :

- MILIOTO Marianna
- OZKAN Selim

Ordre du jour :

1. Démission d'une administratrice.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide :

- D'accepter la démission à dater du 31/12/2024, de Madame MILIOTO Marianna, domiciliée Rue de L'Enseignement 10 à 7100 La Louvière du poste d'administratrice et de donner décharge à l'administratrice démissionnaire quant à l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour.

Toutes les décisions qui précèdent sont prises par votes séparés et obtenues à l'unanimité.
N'ayant pas d'autre point à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures.

Les actionnaires,

MILIOTO Marianna

OZKAN Selim

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/02/2025 - Annexes du Moniteur belge